

Dolmayrac

JANVIER
2026

Meilleurs Vœux

Bulletin Municipal n°35

Gilles Grosjean, Maire,
et le Conseil Municipal de Dolmayrac,
sont heureux de vous inviter à la cérémonie des vœux
Dimanche 11 janvier 2026 à 11 heures au Foyer Rural
Un vin d'honneur clôturera la cérémonie



Infos village

Votre Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi** 9h - 12h30
- Mardi** 9h - 12h30
- Mercredi** 9h - 12h30
- Jeudi** 9h - 12h30
- Vendredi** 9h - 12h30

**Mairie de Dolmayrac - 10, place du Souvenir
47110 DOLMAYRAC**
 <https://www.ville-dolmayrac.fr>

Vous pouvez joindre le secrétariat de Mairie :

- Par téléphone au **05 53 01 03 56**
- Par e-mail à contact@ville-dolmayrac.fr

NUMEROS D'URGENCE

- 05 53 72 23 23** Pôle Santé du Villeneuvois
- 15 ou 05 53 01 80 80** SAMU URGENCIE
- 18 ou 112** Sapeurs Pompiers
- 05 53 49 60 90** Gendarmerie de Sainte-Livrade
- 17** Police Secours
- 119** Allô Enfance en danger
- 05 56 96 40 80 ou 01 40 05 48 48** Centre antipoison

- 3624** SOS Médecin
- 3018** Jeunes victimes de harcèlement
- 3919** Violences conjugales infos
- 05 53 40 03 62** Maison des Femmes
- 05 53 40 08 19** Hébergement d'urgence
- 115** Hébergement nuit et week-end

INFOS UTILES

- Pôle Urbanisme : Haras National Villeneuve-sur-Lot **05 53 49 66 80**
urbanisme@grand-villeneuvois.fr
- SOS Surendettement: **05 53 49 30 11**
- Orange : **3900** ou **09 69 37 03 64** Villeneuve-sur-Lot
- Saur Sainte-Livrade : ZAC de Nombel **05 53 72 01 10**
- EDF dépannage : **3004** ou **09 72 67 50 47**
- Conciliateur de justice : Mairie de Sainte-Livrade
05 53 49 69 00
- Maison France Service :
7 av. René Bouchon Sainte-Livrade **05 53 01 47 98**
- Broyage déchets verts à domicile (sur RDV)
05 53 01 00 75
- Enlèvement des encombrants **0 801 902 182**
(appel gratuit)

L'automne est là ...

L'automne est là avec ses feuilles et l'envie de profiter des derniers beaux jours pour nettoyer son jardin.

Les mêmes règles qu'au printemps s'imposent :

- Nous vous rappelons que les brûlages sont interdits. Une dérogation peut être accordée sous certaines conditions. Se renseigner à la Mairie.
- Distances de plantation pour une haie séparatrice, il doit y avoir une distance minimale de 0,50 mètre de la ligne séparatrice pour un arbuste qui ne dépasse pas 2 mètres. En revanche pour ceux dépassant 2 mètres, la distance minimale à respecter est 2 mètres. Et la taille d'une haie revient au terrain où sont plantés les pieds des arbustes.

Les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés par des particuliers, dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité ou à la santé du voisinage, ne peuvent être effectués que :

- ➔ **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30**
- ➔ **Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- ➔ **Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h**

La mairie n'est pas habilitée à régler toutes les querelles de voisinage. Si cela est nécessaire vous pouvez faire appel à un conciliateur de justice. Il sera là pour vous aider dans vos démarches.



Conciliateur Mairie de Ste-Livrade **05 53 49 69 00 - 1^{er} mardi de chaque mois de 13h30 à 17h**

Le mot du Maire

Chères Dolmayracaises, chers Dolmayracais,

Fidèles à nos engagements, nous vous rendons compte tous les ans de l'avancée des réalisations au moyen de ce bulletin et lors de la réception organisée à l'occasion de la nouvelle année. Ce bulletin n° 35 est le dernier de cette mandature.

En 2025 comme prévu, nous avons mené à bien de nouveaux projets, toujours sans augmenter les taux d'imposition de la commune.

Le jardin sec qui surplombe la route de Cazeneuve à la sortie du village est terminé et vous pouvez y admirer quatre vingts espèces différentes particulièrement résistantes à la sécheresse. Elles sont toutes étiquetées afin de vous permettre de mieux connaître ces variétés si vous souhaitez vous en inspirer pour aménager vos jardins. Ce travail a été exécuté par Monsieur Yves HERVÉ, adjoint au Maire, qui nous a fait bénéficier de ses compétences de paysagiste, de son matériel et de son savoir-faire pour mener à bien ce projet. Je le remercie vivement pour son dévouement et son implication dans l'aménagement du village.

La sauvegarde et la valorisation de notre patrimoine se sont poursuivies avec l'organisation d'expositions et de conférences dans notre tour médiévale et la restauration de ses latrines.

Un aménagement paysager original a aussi été réalisé pour mettre en valeur l'ancien lavoir du bourg.

Saluons également le travail remarquable des enfants de notre école qui ont construit une maquette du village, exposée lors des journées du patrimoine, désormais installée dans le hall de la mairie.

Le local de chasse inauguré le 20 juin 2025 remplit parfaitement son office à la grande satisfaction des chasseurs qui l'utilisent et contribuent à la régulation du grand gibier pour préserver les cultures.

Le service d'épicerie solidaire « Epi'bus » est pérennisé et permet de s'approvisionner en produits alimentaires et d'hygiène à prix réduits ou gratuitement selon les revenus. L'inscription à ce service se fait en mairie sur production d'un justificatif de ressources.

Une période de test de la Redevance Incitative (RI) qui remplacera la taxe d'ordures ménagères (TEOM) a démarré au troisième trimestre 2025 et l'année 2026 sera la dernière pour la taxe d'ordures ménagères prélevée en même temps que la taxe foncière. Elle sera ensuite remplacée par la Redevance Incitative au 1^{er} janvier 2027. Attention, l'intérêt de chacun est de bien trier pour bien maîtriser le coût de ce service.

Le recensement de la population s'est déroulé en début d'année 2025 sans aucun problème et je remercie tous les administrés pour l'excellent accueil réservé à notre agent recenseur qui a pu réaliser sa mission dans de très bonnes conditions. La commune compte 721 habitants pour 368 logements dont 313 résidences principales.

Les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales. Attention, un changement important est intervenu pour le mode de scrutin puisque le panachage n'est plus autorisé. Vous devrez voter pour une liste entière sans pouvoir la modifier : toute inscription sur un bulletin de vote le rendra invalide.

Pour conclure, je tiens vivement à remercier tous nos concitoyens qui s'impliquent dans la vie du village et les associations qui participent à son animation et contribuent au bien-vivre ensemble.

Je souhaite la bienvenue aux nouvelles familles arrivées sur notre commune, et au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une excellente année 2026 et vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de paix.

Bien cordialement,

Gilles GROSJEAN, Maire



Sommaire

- Infos village
PAGE 2
- Mot du Maire
PAGE 3
- Etat-civil / Recensement
PAGE 4
- Conseils municipaux
Elections municipales 2026
PAGE 5
- Action Sociale
PAGE 6
- Ecole et Périscolaire
PAGE 7
- Travaux 2025
PAGE 8
- Aménagements paysagers
PAGE 9
- Travaux de voirie 2025
PAGES 10-11
- Local de chasse
PAGE 12
- Manifestations Mairie 2025
PAGES 13-14-15
- Associations
PAGES 16-17-18
- Jean-Marie Roig Artiste
Peintre Dolmayracais
PAGE 19
- Calendrier
des manifestations
du 1^{er} semestre 2026
PAGE 20

Etat civil 2025



MARIAGES

Laurent SAN JOSE / Sandrine, Angèle, Margarett BERGOIN, le 22/02/2025
 Alexis BERLAND / Valérie, Edith PICHENET, le 22/03/2025
 Rémi FREITAS / Laurie, Michèle COSTES, le 13/09/2025

DÉCÈS 2025

Vincent, Bartolo, Guiseppe LÉGO, le 22/12/2024 à Agen
 Marie-Josée CLAUSTRE née FÉNELOUD, le 14/01/2025 à Agen
 Marie, Charlotte LAPICORÉE née ROUJOL, le 04/05/2025 à Agen
 Yves, Pierre CLAUSTRE, le 30/05/2025 à Agen
 Inès SIMON née DE TOFFOLI, le 09/07/2025 à Villeneuve-sur-Lot
 Aubert, Robert SHAEFFER, le 12/07/2025 à Villeneuve-sur-Lot
 Chantal, Catherine FOURNIER née SCHNEIDER, le 19/07/2025 à Dolmayrac
 Christine, Blanche, Louise CAISSO née BOUSQUET, le 15/09/2025 à Dolmayrac
 Francis DESPOUX, le 15/09/2025 à Villeneuve-sur-Lot
 Marie, Thérèse CALEFFI née CAUGANT, le 04/10/2025 à Sainte-Livrade-sur-Lot
 Denise, Solange MARC née BERTHIER, le 06/10/2025 à Castelmoron-sur-Lot
 Laurent ZAMO, le 26/10/2025 à Sainte-Livrade-sur-Lot

Nouveaux arrivants en 2025

- Romain CHARRETTON
- Stéphane LEROUX et Stéphanie DUCHATELLE, Guillaume DEVETTE et Dorothée COURBOT
- Anna SIMMONS
- Anaëlle LE THI NGHIEM et Julien MANIEU

Recensement 2025

Le recensement de la population s'est déroulé du 16 janvier au 22 février 2025.

Réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces informations découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies, ... La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, ...). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients et aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

Sur la commune nous avons donc

- 721 habitants
- 368 logements d'habitations
- 313 résidences principales

M. Joël CROISSANT était notre agent recenseur et nous le remercions vivement pour son implication dans cette mission.

Conseils municipaux

Quelques décisions importantes votées par le conseil municipal.

Conseil du mercredi 26 mars 2025

- Modification de la convention de location du Foyer rural pour les particuliers et les associations.
- Interdiction de tirer des feux d'artifice sur le domaine public.
- Acquisition de 10 tables supplémentaires pour le Foyer rural.
- Acquisition de luminaires de Noël supplémentaires.
- Vote du projet de transformation du lavoir du bourg en espace paysager.

Conseil du mercredi 09 avril 2025

- Vote du compte administratif 2024.
- Vote du budget 2025.
- Acquisition d'un lave-vaisselle professionnel pour la cantine.
- Vote des subventions aux associations.

- Validation du devis Boldini pour la restauration des latrines de la Tour.
- Demande de subvention exceptionnelle à la CAGV pour la rénovation du lavoir.

Conseil du mercredi 27 août 2025

- Modification de la convention de location du Foyer rural : instauration d'une réfaction sur la caution pour ménage non effectué.
- Modification du règlement de la cantine et du périscolaire suite à des problèmes de comportement et d'incivilité.
- Vote d'une motion de défense de la chasse à la palombe aux pantes en palombières, en soutien à la fédération des chasseurs.
- Subvention exceptionnelle à l'association ARPA (Association pour le Respect de la Protection Animale) pour la régulation des populations de chats errants sur notre territoire.

Elections municipales 2026: Nouvelles modalités de vote

Un décret publié au Journal Officiel a fixé les dates des prochaines élections municipales au 15 et 22 mars 2026.

Les modalités du vote pour les élections municipales changent dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter. Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; dans le second cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes.

Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidat, y compris pour ceux qui s'étaient présentés de manière groupée. Désormais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours.

Les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes), et respecter une alternance une femme / un homme ou inversement. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats : **les candidatures isolées ne sont plus possibles et il n'est plus possible de panacher**. Désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

Cette évolution a lieu car le mode de scrutin appliqué jusque-là dans les communes de moins de 1 000 habitants ne permettait pas le respect de la parité dans les conseils municipaux.

PanneauPocket



L'INFORMATION EN DIRECT DE DOLMAYRAC SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de Dolmayrac grâce à l'application PanneauPocket.

Action sociale

Commission de l'Action Sociale

Elle est présidée par Mr le Maire et comprend trois conseillers et six membres extérieurs. Son rôle consiste à accompagner et visiter les habitants (personnes âgées, en difficultés, ...)

- Visiter les ainés(es)
- Constitution de dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) octroyée par le Département.
- Accès aux soins.
- Soutien aux personnes handicapées.
- Consignes sanitaires lors d'événements climatiques.
- Don d'une trousse à chaque naissance.
- Service de l'Epi'bus à destination de familles traversant des difficultés.
- Paniers gourmands à Noël pour les quatre-vingts ans et plus. Merci aux enfants de l'école pour leurs cartes accompagnant chaque panier.

Au cours de l'année 2025, onze habitants de Dolmayrac sont décédés, et il n'y a eu aucune naissance. Nous essayons d'être le plus attentifs possible aux besoins de nos concitoyens en étant à leur écoute (personnes touchées par le chômage, le deuil, la maladie, la solitude...).

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour que nous soyons informés.

Merci à tous, visités et visiteurs, pour ces riches rencontres.

Nos meilleurs vœux pour 2026.

Les cent ans de Madame CAPDEVILA

Ce dix-huit avril 2025, nous nous sommes rendus, Mr le Maire Gilles GROSJEAN, Mme WYSS et moi-même Mme BERNOU chez Mme CAPDEVILA pour lui remettre sa médaille de centenaire.

Nous avons été accueillis très chaleureusement. Son fils et sa belle-fille étaient présents, nous avons eu la joie d'échanger avec eux.

Merci pour ce beau moment, bon chemin pour 2026.



Bernadette BERNOU



Ecole de Dolmayrac

Nous accueillons tous les enfants de la grande section au CM2 désirant s'inscrire à l'école de DOLMAYRAC.

Tous les enfants sont les bienvenus, même s'ils ne résident pas sur la commune.

Pour toute inscription n'hésitez pas à contacter

la mairie au 05 53 01 03 56 ou l'école au 05 53 01 20 31

Les inscriptions se font tout au long de l'année scolaire.

Horaires périscolaires

De 07h20 à 08h20

De 16h30 à 18h30

Horaires Ecole

de 8h30 à 12h

de 14h à 16h30

Horaires cantine

Deux services :

12h à 12h45

12h45 -13h30

Salle de classe
climatisée



Ecole et Périscolaire

Ecole

Quelle surprise pour les élèves de l'école de Dolmayrac qui ont vu un monstre arriver dans leur classe le mardi 7 octobre après-midi ! Ils ont eu le plaisir d'assister à la représentation du « Yark » jouée par le comédien Frédéric Combe. Celui-ci leur a proposé un travail favorisant la connaissance de soi et des autres. D'autres ateliers permettront aux enfants de mettre en voix des écrits et aboutiront au « spectacle » de fin d'année qui aura lieu le vendredi 26 juin 2026.

Outre cette approche des arts du spectacle vivant, les élèves de Dolmayrac découvrent aussi cette année d'autres formes d'art au travers d'artistes éloignés ou plus proches d'eux. C'est dans ce cadre que les élèves ont échangé avec le peintre Jean-Marie Roig lors de son exposition au foyer rural. Pour poursuivre cette découverte, ils visiteront le musée Gajac de Villeneuve pour apprécier les œuvres de l'artiste féminine Vera Pagava.

En début d'année, les élèves ont finalisé la maquette de leur village. Celle-ci est exposée au premier étage de la tour. De nombreux visiteurs ont déjà laissé aux enfants un petit mot dans le cahier prévu à cet effet. Nous les en remercions vivement.

Bâtisseurs l'an dernier, artistes cette année...



Périscolaire



L'accueil périscolaire de Dolmayrac est ouvert:
de 7h20 à 8h20, de 12h00 à 14h00 et de 16h30 à 18h30.

L'accueil périscolaire est financé par la CAF et la MSA.

Nous proposons tout au long de l'année de nombreuses activités encadrées par des bénévoles, des parents d'élèves ainsi que par l'association Ciel Bleu.



Parmi ces activités nous retrouvons l'atelier informatique, lire et faire lire, le rugby, le sport-co, la gym, le roller, les jeux de société, l'atelier cuisibus ainsi qu'un nouvel atelier la « langue des signes » qui a déjà rencontré un vif succès auprès des enfants.



Le périscolaire propose également de nombreuses autres activités comme le foot, le volley, le basket, le ping pong, le badminton, le mini billard, les coloriages, les activités manuelles, les jeux de construction ...

Le périscolaire est un lieu d'échange et d'écoute entre les différents partenaires, mairie, enseignantes, parents, enfants...

Nous avons également pour la seconde fois renouvelé notre PEDT (Projet Educatif De Territoire) pour une durée de 3 ans.

Le périscolaire de Dolmayrac est un lieu où il fait bon vivre tout en véhiculant le respect entre tous.



Travaux 2025

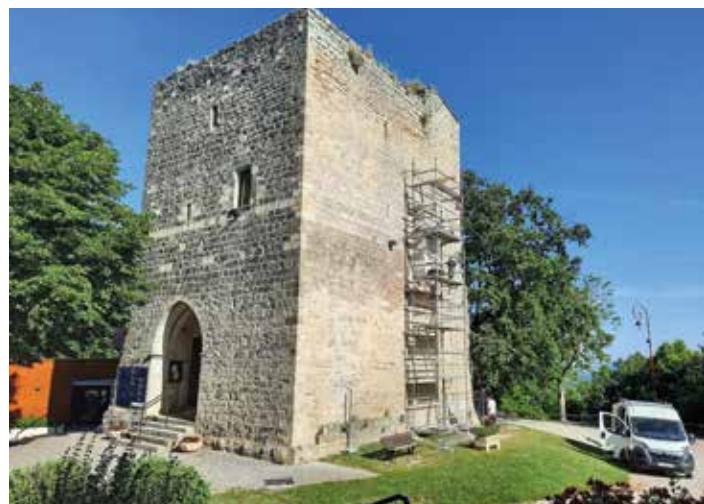
Réfection des latrines

Fin mai, et début juin 2025, l'entreprise Boldini, spécialisée dans la restructuration de bâtiments anciens a réalisé une reprise des latrines de la tour. La partie extérieure a été consolidée avec de nouvelles pierres de taille. La partie intérieure a été resuivie par un remodelage de la voûte avec briques et mortier de chaux. Cette réalisation à la fois interne et externe complète les travaux de la salle de garde déjà réalisés, donnant ainsi plus de relief à l'ensemble de la tour.



Elagage

Depuis plusieurs mois, le gros chêne accolé à la tour médiévale nous inquiétait par sa stabilité et sa fragilité face au vent, compte tenu de la proximité du Foyer rural. Des prélevements effectués à la base du tronc ont confirmé la nécessité de réduire sa prise au vent. Début novembre 2025, en période de sève descendante, une réduction sévère de son houppier a donc été réalisée.



Accès Eglise Saint-Orens

L'accès à la place du calvaire a été élargi, conforté par un mur de soutènement.



Cantine scolaire

Les murs extérieurs de la cantine ont été rénovés au cours de l'été afin de s'harmoniser avec le bâtiment scolaire, et l'avant a été repeint.

La toiture a également fait l'objet d'un nettoyage complet accompagné d'un démoussage. Des porte-manteaux neufs ont été installés.

Foyer rural

Après une première patine du temps une lasure de protection a été apposée.

Aménagements paysagers

Le jardin sec

L'article sur l'environnement paru dans le journal d'information de janvier 2024 évoquait la sécheresse et l'adaptation des plantes à ce type de milieu. Pour mémoire, c'est la plante qui s'adapte au milieu (c'est à dire au sol et au climat) et non le contraire. De fait, vouloir faire pousser des plantes contre nature vous amènera à l'échec.

L'absence d'un point d'eau fixe sur le lieu escompté nous a conduit à réaliser un type de jardin qualifié de « sec ». Il se situe au départ de la route de Cazeneuve en sortie de village au niveau du puits « neuf » qui lui est malheureusement déficient.

Aussi les critères de réalisation ont essayé de répondre à ces contraintes :

- La préparation du sol :

- * un bêchage profond pour assurer la communion entre l'apport de terre à venir et la sous-couche au rôle drainant.
- * des massifs et jardinières en surélévation (ceints d'une structure en bois) pour assurer un meilleur ressuyage de la terre.
- * un apport de terre (25 tonnes environ) pour remplir ces derniers. La terre était de qualité tout à fait ordinaire et parsemée de cailloux qui ont été conservés. Les garrigues sont rarement épierrees !

● L'exposition est-nord-est qui est brûlante en été ajoutée à la réverbération du mur supérieur en pierre contre lequel le jardin est adossé. Par contre de novembre à mars le soleil est absent et le sol reste humide d'où la nécessité d'un bon drai-



nage assurant le ressuyage. La plante sait se sortir d'un manque d'eau mais pas d'un excès !

- Le choix des espèces de type « méditerranéen » (xérophile) avec des développements aériens compacts, arrondis ou rampants. Des feuilles petites, duveteuses, cireuses, atrophiées voire devenues piquantes. Des floraisons souvent printanières pour assurer un repos végétatif estival et des systèmes racinaires profonds et puissants pour puiser l'eau.
- La plantation : le choix uniquement de sujets de petite taille cultivés dans des pots anti-chignons favorisant un système racinaire profond dès leur plus jeune âge, le tout associé à une fumure organique intimement mélangée au sol.
- La plantation a été réalisée en avril 2025 ce qui est une erreur (préférer des plantations d'automne) mais les conditions météo en avaient décidé autrement. Les arrosages de première année ont été espacés mais copieux à chaque fois, puis complétés par des binages pour briser la capillarité et contrer les adventices.

Un paillage pour limiter ces deux facteurs et 2026 verra une année presque « zéro » dans le suivi sauf pour maîtriser les développements et regarder la nature s'épanouir.



Puisse ce jardin vous faire découvrir toute la richesse de notre nature et ses pouvoirs d'adaptations surprenants.

L'ancien lavoir

Situé rue de la Bastide en amont du village et abandonné depuis près de cinquante ans une nouvelle destinée s'est ouverte à lui.

Après suppression de la toiture, du pignon donnant sur la rue et l'arase des 2 murs restants, il s'offre à la vue de tous dans un esprit de fleurissement.

Après le remplissage de terre des huit bacs de lavage, les graminées ont élu domicile et elles apporteront un côté graphique et souple.

Le long de la route et du lavoir, vivaces et petits arbustes assureront le décor floral.

L'arrosage au goutte à goutte et le paillage auront le souci de la maîtrise de l'eau et des adventices.

Ainsi la rigidité du béton aura laissé la place à un espace plus chaleureux sans oublier qu'autrefois la richesse de l'eau nous avait appris à la gérer et à l'économiser.



Travaux de voirie 2025... Travaux de voirie 2025...



1) Travaux sur les routes départementales

Le Conseil Départemental assure l'entretien des routes départementales D 113, D 220 et D 118 qui traversent ou bordent notre commune. Les accotements régulièrement nettoyés présentent une bonne visibilité. Les saignées bien marquées jouent un rôle important dans la longévité des bords de chaussée.

Des apports de terre pour renforcer les accotements ont été réalisés dans les virages de la D 113 en contrebas du village.

Dans le cadre du suivi des ouvrages sur la commune et des ponts en particulier des travaux de restructuration ont été réalisés sur le pont de la D 220 où s'écoulent les eaux en provenance du ruisseau de Lamaurelle.

2) Travaux sur les voies communales et chemins ruraux

Cette année est caractérisée par des précipitations importantes au mois de mai 2025 qui ont touché une partie de la commune avec des champs inondés, des routes submergées, un débordement de la Bausse... Mais aussi par des températures estivales très élevées pour la région. Cela a entraîné des mouvements de sol avec des fissurations importantes sur les chaussées.

Comme l'année dernière, les travaux liés au programme 2025 ont été négociés avec le service technique de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, avec un rattrapage de travaux non réalisés en 2024.

Les voies communales et chemins ruraux concernés en 2025 :

- voie communale n° 2, route du Temple, curage de fossés, reprise de la chaussée avec du point à temps et de la grave émulsion en discontinu
- voie communale n° 5, route de Fillol, reprise de la chaussée par de la grave émulsion et monocouche
- voie communale n° 210, route de Roussous, curage de fossés, point à temps et grave émulsion et plus particulièrement au niveau des Huguenots
- voie communale n° 208, route de Cours, reprise de la voie sur la zone de Ramounet et Mayne del Rieu avec curage de fossés, préparation et monocouche par bandes longitudinales et point à temps vers Cap de Bausse
- voie communale n° 4, route de Montpezat, curage de fossés, reprise importante en longueur avec de la grave émulsion et monocouche zones du château de Laval et l'Homme del Bosc
- voie communale n° 211, voie de Lanauze. Cette voie très étroite et très sensible a fait l'objet de travaux conséquents pour éviter les effondrements d'accotements sur la route de Pech de Plat. Pour mémoire, une partie de l'accotement de la voie de Lanauze avait été consolidée par des enrochements. Sur une longueur de 30 mètres environ, une tranchée dans l'accotement a été remplie de béton armé, et une murette avec bordures préfabriquées a été façonnée. C'est une réalisation de qualité. Quelques mois après, la chaussée a été nivelée et revêtue classiquement.
- voie communale n° 102, route de Cazeneuve, curage de fossés, préparation et mise à niveau avec de la grave émulsion et revêtement par un monocouche sur une grande partie de la voie
- chemin rural n° 8, voie de Saint-Orens, reprise par point à temps
- chemin rural n° 23, chemin de Monlot, reprise de la voie avec grave émulsion et monocouche
- chemin rural n° 4, chemin de Jeansel, préparation, apport de grave émulsion et monocouche
- chemin rural n° 16, chemin du Saltre, reprise de la chaussée écroulée, remise à niveau et monocouche
- reprise du revêtement place du calvaire et chemin d'accès à l'église de Saint-Orens. Un premier nettoyage, suivi d'une remise à niveau de la place avec de la grave émulsion puis une bicouche ont permis d'obtenir un résultat satisfaisant.

Les « nids de poule » ne sont pas comblés rapidement car le nombre d'interventions des services techniques est limité par le nombre important de communes à suivre.

Travaux de voirie 2025... Travaux de voirie 2025...

3) Travaux sur les chemins de randonnée

Le nettoyage des chemins liés à la randonnée nocturne de juillet a été bien réalisé grâce à la réactivité des responsables de la voirie.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'entretien des chemins de randonnée est à nouveau assuré par les Chemins Verts de l'Emploi. Leur action porte sur les chemins n° 600, 603, 604, 605, 606 et 611 avec deux passages dans l'année. L'entretien des chemins de randonnée relevant du Comité Départemental du Tourisme est toujours assuré par la CAGV.



Inondation vallée de la Bausse

4) Broyage et entretien des accotements

Avec un retour en début de liste dans l'ordre de passage entre toutes les communes de la CAGV et la mise en route d'une nouvelle épaveuse, les chemins de randonnée ont été suivis plus précocement cette année.

La création de saignées pour un meilleur écoulement de l'eau vers les fossés est encore insuffisante. Les curages de fossés sont principalement réalisés quand les routes sont reprofilées.

L'investissement au niveau de la CAGV dans de nouveaux matériels de travaux publics améliore l'exécution des travaux mais un manque de chauffeurs pénalise encore la continuité dans les travaux.

5) Autres actions

● élagage des arbres :

En zone boisée des voies communales et chemins ruraux, la CAGV intervient sur les voies communales avec dégagement des branches d'arbres à une hauteur plus importante avec une pelle et un lamier. Peu de travaux d'élagage ont été réalisés cette année. Egalemente, deux platanes aux troncs creux entre le mur du cimetière de Lamaurelle et la voie communale ont été rasés par l'équipe communale. Ces deux platanes présentaient une abondance de racines passant sous le mur de clôture et dégradant les tombes. Des arbres morts ou inclinés dangereusement suite à une forte humidité du sol sont encore tombés sur la voie publique par grand vent, entravant la circulation. Nous rappelons que les propriétaires de ces arbres morts ou trop vieux sont responsables de leur chute, et qu'ils doivent agir de manière préventive en réalisant les abattages.



Coupe des platanes cimetière de Lamaurelle

● amélioration du réseau électrique, de la téléphonie filaire et la mise en place de l'éclairage public à partir d'ampoules LED

Enedis a réalisé des travaux de renforcement de lignes plus particulièrement avec la pose de plusieurs transformateurs.

Territoire Energie a réalisé l'enfouissement des lignes EDF dans le bourg et à l'arrière de la Tour permettant ainsi la suppression des derniers poteaux.

L'opérateur Orange a réalisé aussi des enfouissements le long de la rue de la Bastide supprimant ainsi tous les poteaux téléphoniques.

Le départ et la partie médiane de la rue de la Bastide ont été complétés par la pose de nouveaux candélabres en harmonie avec les existants. Dans un souci d'économie l'ensemble du bourg de Dolmayrac ainsi que les hameaux de Lamaurelle et de Pech de Plat bénéficient aujourd'hui d'un éclairage public à base de LED.



Suppression des poteaux électriques

● rue Saint-Orens

Nous rappelions dans le bulletin précédent que suite aux fortes précipitations de début mai 2024, un éboulement du mur de soutènement en surplomb de la rue Saint-Orens avait provoqué un amas de pierres et de rochers sur la chaussée.

Le 16 juin 2025, un débroussaillage du mur a permis d'identifier les zones à risques du mur défaillant.

Début juillet, les parties du mur susceptibles de tomber ont été arasées. Septembre 2025, une consolidation de grande ampleur a démarré à partir d'un maillage d'acier maintenu par des câbles. Ces câbles sont maintenus en partie basse par un ancrage dans le rocher et en partie haute par 12 blocs de béton. Une bâche emprisonnée sous le maillage évite la chute de petites pierres. Ces travaux de sécurité réalisés, nous avons pu remettre en circulation la rue Saint-Orens.



Consolidation rue Saint-Orens

Local de chasse

Jusqu'à présent, notre commune ne disposait d'aucun équipement sécurisé spécifiquement dédié à la pratique de la chasse. Il nous est apparu essentiel de remédier à cette situation en mettant à disposition un local conforme aux exigences réglementaires, notamment pour les opérations de régulation des populations de grands gibiers tels que le chevreuil et le sanglier.

La chasse répond à plusieurs objectifs majeurs :

- limiter les dégâts causés aux cultures agricoles,
- réduire le risque d'accidents de la route, parfois malheureusement mortels,
- assurer une surveillance sanitaire rigoureuse, notamment dans le cadre de la veille SYLVATUB contre la tuberculose bovine.

Les battues aux grands gibiers et aux ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts) mobilisent un grand nombre de chasseurs et, par conséquent, de véhicules circulant dès l'aube. Cette situation générait des nuisances pour les riverains du centre-bourg et présentait un risque en matière de sécurité publique. Il devenait donc indispensable de proposer un lieu de rassemblement adapté, sécurisé et éloigné des habitations.

La municipalité a souhaité organiser ces rassemblements dans un espace plus approprié : isolé, conforme aux normes sanitaires, environnementales et de construction. Ce local permettra également de procéder au dépeçage des animaux dans le respect des règles sanitaires, ainsi que de tenir les réunions de sécurité avant les battues dans un cadre fonctionnel et apaisé.

La nécessité d'un équipement dédié à la chasse ne faisait donc aucun doute. Notre volonté était claire : soutenir l'activité de la Société de chasse tout en préservant la tranquillité et la sécurité de l'ensemble des habitants. C'est pourquoi nous avons choisi d'implanter ce local sur une parcelle isolée appartenant à la commune, idéalement située et intégrée à son environnement boisé.



Après de nombreuses réunions de concertation avec les futurs utilisateurs, un consensus s'est dégagé et le projet a été validé par le Conseil municipal.

Deux années ont été nécessaires pour mener l'opération à son terme, entre les études, les démarches de financement, les aléas du chantier et les relances adressées à l'entreprise, jusqu'à la réception finale.

Le coût total de l'opération, incluant les travaux, les aménagements et les dispositifs de sécurité, s'élève à 46 070 € HT pour un budget voté de 47 700 € HT. L'état et le Conseil départemental ont apporté un soutien financier de 18 895 €, soit 41 % du montant total.

La part autofinancée par la commune, sans recours à l'emprunt, s'élève donc à 27 174 €.

Nous avons veillé à une gestion rigoureuse et, dans un souci d'économie, assuré nous-mêmes la maîtrise d'œuvre.

Ce local répond pleinement aux besoins de la Société de chasse. Il est utile au quotidien et contribue à une organisation optimale et sécurisée des battues.

Le local de chasse a été inauguré le vendredi 20 juin 2025 à 18 heures, en présence des partenaires financiers, de nombreux chasseurs, du Conseil municipal, ainsi que des voisins et propriétaires mettant leurs terres à disposition.



Manifestations Mairie

Cérémonie

le 8 mai

La commémoration du 8 mai s'est déroulée dans un moment de recueillement et de souvenir.

Un hommage a été rendu à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et mis fin à la Seconde Guerre mondiale.

Les mots prononcés par Noémie Delpech à la levée de drapeaux, la Marseillaise et les dépôts de gerbes ont rappelé l'importance de la paix et de la mémoire. Nous avons pensé à tous ces hommes et ces femmes dont le courage continue d'inspirer les générations d'aujourd'hui.

Que ce moment de souvenir reste vivant dans nos coeurs et nous rappelle combien la paix est précieuse.



Exposition et Conférence

le 18 mai

En ce 18 mai jour de la fête des fleurs une exposition sur les jardins remarquables en Lot et Garonne était proposée.

Cette exposition regroupait des jardins faisant partie du patrimoine : jardin à la française, à l'anglaise, oriental, médiéval, mystique, aromatique.

Yves Hervé est devenu maître de conférences cette même journée. La sexualité

des plantes n'a de secret pour personne depuis ce jour. Un article sur le bulletin, une conférence sur les plantes, des agencements paysagers sur le village, il nous fait partager et découvrir ses passions.



La ronde des vélos

le 19 juin



Ce fut un réel plaisir d'accueillir la 31^{ème} ronde cyclotouriste du Lot-et-Garonne.

Toujours aussi nombreux, les participants ont affronté la chaleur avec courage et bonne humeur.

Les jeunes ont pu se restaurer et récupérer, avant de repartir avec encore plus d'énergie.



Cinéma sous les étoiles

le 5 juillet

Toujours autant de monde pour cette soirée cinéma. « Chasse gardée », film comique a plu à petits et grands, ainsi que le repas qui cette année était organisé par le comité des fêtes.

Nous tenons à remercier le cinéma l'Utopie qui sait adapter tous les ans cette projection à l'extérieur ou en salle suivant les caprices du temps.

Rando sous la lune

le 11 juillet

Depuis plus de dix ans, les randonneurs sont toujours au rendez-vous, aussi nombreux et enthousiastes.

Cette année, le parcours avait légèrement changé, et Mme Bernou, présidente de l'Action Sociale de Dolmayrac, a gentiment permis que cette pause toujours très conviviale se déroule sur son terrain.

Un grand merci aux randonneurs du Livradois co-organisateurs de cet événement avec la municipalité.



Manifestations Mairie

Janouille attire de plus en plus de visiteurs

le 7 août

Cette année, la visite de Janouille a rencontré un vif succès. Environ quatre vingt personnes ont répondu présent pour explorer Dolmayrac, partageant anecdotes, rires et moments de convivialité.

Pour l'occasion, Janouille était venu accompagné d'Alienor d'Aquitaine et Godefroy de Bouillon ainsi que deux cavaliers Dolmayracais. M. Barbès et sa compagne en tenue d'époque ont agrémenté cette soirée.

Afin de conclure cette belle soirée d'été et de prolonger la convivialité, le verre de l'amitié a été offert à tous les participants.



Cette manifestation, gratuite est proposée par le PAH (Pays d'Art et d'Histoire).



Cluedo géant

le 26 août

Manifestation que nous avons la chance de pouvoir accueillir tous les ans à Dolmayrac.

Les participants toujours aussi nombreux ont été ravis de résoudre l'éénigme proposée par la Compagnie Bordelaise « Paradoxaless ». La peste qui ravagea Dolmayrac cette fin d'après-midi n'a pas fait fuir les participants qui ont pu se restaurer et prolonger cette soirée d'été.



Chantier jeunes

28 et 29 juillet 2025

C'est une initiative formidable d'organiser un chantier jeune à Dolmayrac !

Cela permet aux adolescents de s'impliquer activement tout en apprenant des compétences précieuses.

Voici quelques points clés à souligner :

- Engagement communautaire:** Ces chantiers sont une excellente manière de sensibiliser les jeunes à l'importance de prendre soin de leur environnement.
- Travail d'équipe:** Travailler en groupe favorise la cohésion et l'esprit d'équipe, des compétences essentielles dans la vie.
- Apprentissage pratique:** En nettoyant les abords du jardin sec, les adolescents acquièrent des compétences en jardinage et en entretien des espaces publics.

4. Encadrement: La présence de M. Yves HERVE pour les guider est un atout précieux, car cela leur offre un soutien et des conseils dans leur mission.

5. Repas convivial: Offrir un repas sympa le midi renforce l'aspect convivial de l'événement, permettant aux jeunes de se détendre et de socialiser.

Cela contribue vraiment à créer un environnement positif et engageant pour les ados.



Manifestations Mairie

Petit dej' de rentrée scolaire le 1^{er} septembre

Comme tous les ans après les vacances d'été, petits et grands se sont retrouvés pour un petit déjeuner de rentrée. Moment convivial où tous se retrouvent, où les enseignantes Vanessa et Véronique accueillent les nouveaux venus.



Journées du patrimoine les 20 et 21 septembre

La Tour et l'Eglise de Saint-Orens étaient ouvertes pour ces deux journées du patrimoine.

Une centaine de personnes se sont déplacées pour découvrir Dolmayrac. Une exposition de photos ainsi que la maquette de la rue de la Bastide réalisée par les enfants de l'école étaient à découvrir.



Exposition d'aquarelles

le 5 octobre

En cette journée « d'Octobre Rose », la Mairie a participé à cette manifestation en faisant une exposition posthume des œuvres de Jean VIGUÉ peintre aquarelliste.

Tout en admirant les aquarelles, on pouvait aussi visiter la Tour.

Le produit de la vente des tableaux est reversé à la ligue contre le cancer.

Soirée Eglise Saint-Orens

le 15 novembre

Nombreux ceux qui s'étaient retrouvés pour écouter le groupe vocal Free Songs à l'église du village.



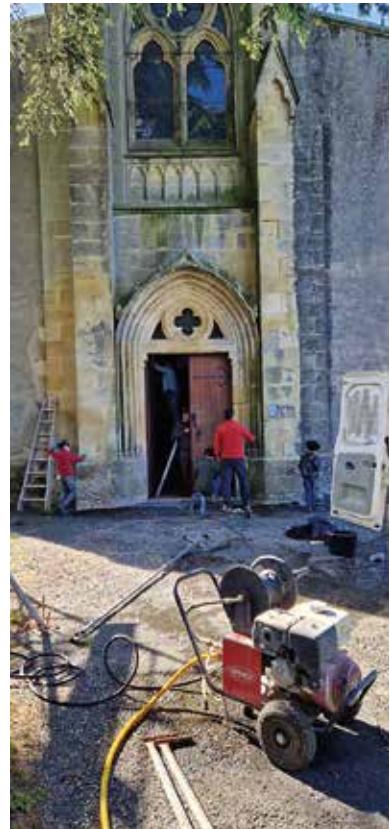
Restauration du Calvaire de l'église Saint-Orens

Ce calvaire a été offert en 1952. Il y a une quarantaine d'années, il avait été repeint par des habitants de Dolmayrac. Mais avec le temps, une nouvelle restauration est devenue nécessaire.

Lors d'un journal télévisé, nous avons découvert un reportage sur **SOS Calvaires**. Nous avons alors contacté l'antenne du Lot-et-Garonne. Cette association œuvre pour la sauvegarde et la restauration du patrimoine religieux. Une équipe de bénévoles est ainsi venue, à plusieurs reprises pendant des week-ends, remettre en état ce monument.

Ils en ont également profité pour repeindre le portail de l'église.

Nous remercions chaleureusement tous ces bénévoles, qui donnent de leur temps au service de notre patrimoine.



Associations

Comité des fêtes de Dolmayrac

Composition du bureau :

Présidente : Aurélie LALBIE

Vice-Président : Maurice BLAY

Trésorière : Delphine OLLIVON

Secrétaire : Carine LEONARD

Le Comité des fêtes de Dolmayrac est composé d'une joyeuse équipe débordante d'énergie et de bonne volonté. ANIMER NOTRE BEAU VILLAGE, DONNER DE LA JOIE A SES HABITANTS et CREER DES LIENS sont nos objectifs.

L'année 2025 a démarré sur des chapeaux de roues puisque le *Réveillon de la Saint Sylvestre* 2024 a battu son plein avec près de 120 personnes venues célébrer le passage de la nouvelle année !

Un repas dansant dédié à l'amour s'est tenu au mois de février avec le groupe AYA; nos aïeux ont dansé et se sont retrouvés au



foyer, lors d'un thé dansant le dimanche après-midi de la fête des grands-mères. Quel plaisir de les voir s'élançer et s'enlacer au rythme de l'accordéon !

Aux beaux jours, la *rando des coteaux* a connu un franc succès malgré la météo un peu capricieuse: marcheurs, cyclistes et coureurs étaient au rendez-vous pour profiter de notre belle campagne. S'en est suivie la *Foire de Printemps*, en partenariat avec l'APE, qui symbolise l'arrivée des beaux jours, les jardins fleuris, la création et le « made in Lot et Garonne »

L'année a été également marquée par la deuxième édition du *marché gourmand* que nous avons tant plaisir à organiser. Des maraîchers, des producteurs et foodtrucks locaux qui ont le sourire et qui vendent leurs créations artisanales ou culinaires, jusqu'à épuisement des stocks, traduisent l'engouement du public, venu en plus grand nombre encore que l'an passé.

Un grand MERCI à eux et aux groupes de musiciens qui ont donné le rythme toute la soirée.

OCTOBRE ROSE a été une nouvelle fois célébré à Dolmayrac, avec la participation de toutes les associations du village. Le bénéfice récolté de 1850€ est entièrement reversé au Comité de Cancérologie 47. Un peu plus de 120 personnes ont partagé le repas organisé par toutes les petites mains

des bénévoles; une journée de partage et de solidarité qui fait du bien !

Le Comité des fêtes s'adresse à toutes les générations !

De nouveaux bénévoles nous ont rejoint récemment et c'est toujours un plaisir de créer, d'organiser et de partager de bons moments festifs ! Si d'autres personnes veulent rejoindre l'équipe ou se mobiliser sur une manifestation, n'hésitez pas à nous contacter:

Tél : 06 86 99 01 69

Email : com.fetes.dolmayrac@gmail.com

Le comité se tourne déjà vers 2026 pour faire de l'année prochaine, une année joyeuse et riche en événements, pour animer notre village !

L'équipe du Comité des fêtes.



Côté cour - Côté jardin

La période scolaire septembre 2024 à juin 2025 n'a malheureusement pas permis d'avoir une activité théâtrale avec les enfants de l'école, faute de trop peu de participants.

Les enfants les plus intéressés par cette activité étant les CM1 et CM2, ces derniers ayant quitté l'école de Dolmayrac pour le collège.

Cependant, nous avons proposé d'autres événements, à savoir:

- 28/02/2025 Pièce de théâtre
- 18/05/2025 Vide grenier inclus dans la fête du printemps
- 26/08/2025 Collation en fin de journée pour les participants du Cluedo Géant organisé par le Pays d'Art et d'Histoire de Villeneuve sur Lot.
- 12/10/2025 Après-midi musicale avec l'association Music'All 47
- 07/12/2025 Projection gratuite du film le Comte de Monte Cristo

Le club de lecture de Dolmayrac

Nous sommes toujours là, fidèles aux rendez-vous du 2^{ème} mercredi de chaque mois (sauf juillet et août), de 15h à 16h, dans la petite salle du Foyer Rural près de la tour de Dolmayrac. Nous serions heureux d'accueillir tous ceux et celles qui comme nous aiment lire et surtout partager leurs lectures. Moment convivial, libre et gratuit.



Cette année, nous nous sommes amusées à commencer de nouvelles histoires à partir de titres de livres.

Passez nous voir, nous en inventerons d'autres.

Voici 4 exemples: « 3 dans la nuit blanche », « Sur les chemins noirs », « Je pars trois jours chez ma mère », « Ma reine entre toutes ».

En partenariat avec la Mairie de Dolmayrac.

Pour toute information, vous pouvez contacter

Christiane 06 81 60 78 63 / Colette 06 09 52 02 88

Associations

Association des Parents d'Elèves

Présidente : Marjolaine HENAUT

Secrétaire-Trésorière : Laëtitia BOYER

Cette année est un peu spéciale pour notre APE. En effet, trop peu de parents se sont manifestés lors de l'AG du mois de septembre, réduisant le nouveau bureau à peau



de chagrin. Nous tenons à remercier vivement les membres de l'ancien bureau, et notamment sa présidence incarnée par Eloïdie Chauvel-Coelho et Nathalie Barret qui ont su l'an dernier maintenir un état d'esprit

dynamique et jovial malgré l'essoufflement déjà constaté.

Le nouveau bureau est donc dorénavant composé de seulement deux personnes, ce qui aura des conséquences sur le nombre et le contenu des manifestations à venir.

L'objectif de cette année est donc de maintenir les temps forts au profit des enfants : goûters (Noël, Carnaval et fête de fin d'année), vente des calendriers sur le thème des « fêtes traditionnelles au fil des saisons ».

Nous tenons tout de même à rappeler que nous sommes à la disposition de tout parent qui souhaiterait s'investir, proposer et organiser quelque événement supplémentaire lors de cette année scolaire.

L'école est une fierté de notre village, grâce à l'implication des maîtresses et des personnels de la mairie, grâce à nos enfants toujours pleins d'entrain et d'énergie et grâce à leurs parents qui, nous en sommes



sûres, sont pleins d'envies et de ressources !

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2026 !



Nos deux incontournables !

La gym douce et le bodyzen, (inspiré du yoga et de pilâtes) proposés sont là pour nous venir en aide avec ses exercices d'assouplissements, d'étirements, d'ouverture articulaire et musculaire. Ils permettent de s'entretenir sans réclamer au corps un effort violent. Ils améliorent le rythme cardiaque, la souplesse, l'équilibre, la coordination, le tonus musculaire. Cette pratique entretient notre anatomie fonctionnelle et assouplit l'ensemble de notre appareil locomoteur. Les rendez-vous restent fixés aux mardis et jeudis de 8h30 à 9h30.

L'atelier informatique quant à lui essaie de répondre aux besoins nouveaux liés au numérique en général (notamment avec l'arrivée de Windows 11) et au téléphone mobile en particulier. Ce téléphone est devenu l'outil incontournable, se substi-

tuant souvent à l'ordinateur ou à l'appareil photo. Nous évoluons donc bien en atelier numérique pour mieux répondre aux nouvelles attentes (mardi de 14h à 16h) sans oublier le périscolaire.

A noter que ces 2 activités sont gratuites, seule l'adhésion au club des Lilas de la Tour est requise (16€ par an).

Marlène SOULARD : 05 53 01 07 83



Associations



Loisirs détente Dolmayrac

30^{ème} anniversaire !

A l'origine, des adeptes de la pétanque se retrouvaient régulièrement le dimanche au pied de la tour pour jouer aux boules. L'idée de former une association prit corps dans l'esprit de trois d'entre eux. C'est ainsi qu'il y a 30 ans, en 1995, René Soulard, Philippe Bertrand et Francis Barthau, entraînant Marlène dans leur aventure, décident de créer sous couvert du Syndicat d'Initiative de l'époque, la Pétanque Dolmayracaise.

En 2001, à la demande de Philippe Bertrand qui souhaitait prendre un peu de recul pour mieux se consacrer à son mandat de maire, Nardo Caleffi et Michel Concari entrèrent dans le jeu. A la dissolution du Syndicat d'Initiative, la création d'une association indépendante s'imposa. C'est ainsi qu'en février 2005, la Pétanque Dolmayracaise devint Loisirs-Dolmayrac-Détente !



Pour fêter ce 30^{ème} anniversaire, le 13 décembre dernier Loisirs-Dolmayrac-Détente organisa un dîner-spectacle pour marquer cet événement. Un grand merci aux pétanqueurs et aux beloteurs. C'est en se retrouvant toutes les semaines, 52 samedis par an, que, centimes après centimes, euros après euros, notre cagnotte nous permit de proposer cette soirée cabaret à un prix très abordable !

Toujours en 2025, Loisirs-Dolmayrac-Détente, associé aux associations dolmayracaises dans l'organisation d'Octobre Rose, a offert l'animation qui a accompagné le repas.

Michel CONCARI – 06 38 40 00 80

Société de chasse

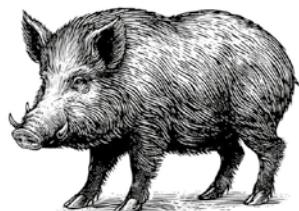
Président: Sébastien LOVATO

Vice-Président: Rémi POTEAUX

Secrétaire : Bernard LABAISSE

Trésorier: Hervé DENIS

Trésorier adjoint: Jean Claude GAY



En juin 2025, nous avons eu le plaisir d'inaugurer le local du « Rendez-vous des chasseurs ».

Le Maire, Gilles GROSJEAN, avait convié l'ensemble des sociétaires, les acteurs financiers, la CAGV ainsi que les différents responsables des sociétés de chasse voisines.

Un vin d'honneur et des grillades ont clôturé cette manifestation.

Nous remercions une nouvelle fois les acteurs de ce projet.

Comme chaque année, nous avons effectué la régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD), principalement le renard et le blaireau. Aucun cas positif à la tuberculose bovine n'a été détecté.

Concernant le sanglier, le cheptel est toujours en hausse au niveau national, mais il reste maîtrisé dans notre canton, grâce à l'ouverture du territoire permettant d'effectuer des battues sur la commune.

Merci à ces propriétaires, conscients des problèmes de dégâts dans les cultures, qui nous ont permis de réaliser de belles battues. Sur les 34 animaux prélevés, des analyses (tuberculose,



brucellose et trichine) ont été effectuées : toutes se sont avérées négatives.

Quelques mots sur les sangliers :

Le sanglier d'Europe est un mammifère omnivore opportuniste et forestier, appartenant à la famille des suidés.

Le poids d'un mâle adulte varie de 80 à 200 kg, celui d'une femelle de 60 à 120 kg.

On dit qu'il grommelle ou grouine. Le rut a lieu d'octobre à janvier. La gestation dure 3 mois, 3 semaines et 3 jours. La laie met bas dans un chaudron de 2 à 10 marcassins, yeux ouverts. Le seul prédateur naturel du sanglier est le loup. La régulation est effectuée par les chasseurs lors des battues, ou par des tirs d'affût ou d'approche.

Nous avons réalisé cinq concours de belote en 2025, toujours autant prisés. **Dates pour 2026:** 23/01 – 06 et 20/02 – 27/03 – 10/04.

Nous avons également organisé un concours de pêche à la truite et participé au marché gourmand de la commune.

L'ensemble des chasseurs de Dolmayrac vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.



Jean-Marie Roig Artiste Peintre Dolmayracais

Pour les Journées Européennes du Patrimoine s'est tenue au Foyer Rural de Dolmayrac une exposition de peinture consacrée à Jean-Marie Roig, Artiste Peintre au parcours original et atypique, domicilié à Dolmayrac depuis 2021. Il fait d'abord de la peinture figurative à l'huile à compter de 1974. C'est en 1993 après son installation en Dordogne qu'un tournant marque son parcours artistique.

« Bluffé » selon ses propres termes, par l'exposition du peintre Pascal MAGIS, il change de style pour travailler à l'acrylique et peindre des toiles abstraites surréalistes.

Passionné de voyages, après deux ans en mer, il s'est installé à Nice où il possédait sa propre galerie, puis à Valescure dans le Var. Il a ensuite sillonné les routes en camping-car pendant 11 ans avec sa femme céramiste de métier et leurs deux filles. Des voyages qui ont nourri son imaginaire et contribué à affirmer son expression artistique. Il utilise une palette de couleurs d'une grande richesse et met en scène le rêve de l'inconscient. Ses toiles très colorées, contrastées, aux formes sinuées ont été exposées et vendues à travers le monde à Monaco, Osaka, Genève, Hong Kong et New York.

Nous tenons à remercier Jean-Marie Roig d'avoir exposé à Dolmayrac, permis à tous de découvrir son univers et peint « Dolmayrac », triptyque qu'il a chaleureusement offert à la commune. Cette œuvre trouve toute sa place en salle du Conseil municipal.

Un grand merci à Jean-Marie Roig !!



Octobre Rose

Cette 2^{ème} édition de la journée « Octobre Rose » du 5/10/25, organisée conjointement avec les sept associations Dolmayracaises, a confirmé sa raison d'être par l'afflux des participants. Les trois parcours avaient été

fléchés et un petit échauffement a précédé la randonnée.

Un apéritif concocté par tous les bénévoles attendait les sportifs dès midi, sous un soleil brillant et entouré de magnifiques Vénitiennes de l'association de Ville-neuve sur Lot.

Puis salle comble au Foyer rural pour déguster le repas préparé par toute une brigade de petites mains sous la férule de notre chef cuisinier, que nous remercions vivement de sa disponibilité.

Nous remercions tous les donateurs qui ont permis de réaliser cette manifestation en réduisant nos dépenses.

Le bénéfice de cette journée de 1850 €, a été entièrement reversé au Comité de Cancérologie 47.

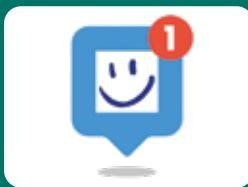


Calendrier des manifestations du 1^{er} semestre 2026

(connues à ce jour)

Date	Libellé	Lieu	Organisateur		
11 janvier	Vœux de la municipalité	Foyer Rural	Mairie		
23 janvier	Concours de belote	Foyer Rural	Société de chasse		
06 février	Concours de belote	Foyer Rural	Société de chasse		
20 février	Concours de belote	Foyer Rural	Société de chasse		
28 février	Soirée dansante	Foyer Rural	Comité des fêtes		
14 mars	Diffusion match Rugby	Foyer Rural	Comité des fêtes		
27 mars	Concours de belote	Foyer Rural	Société de chasse		
10 avril	Concours de belote	Foyer Rural	Société de chasse		
26 avril	Rando des coteaux	Départ devant la Tour	Comité des fêtes		
10 mai	Fête du printemps	Place de la Tour	Comité des fêtes		
23 mai	Animation en journée / Concert en soirée	Foyer Rural	MadJou et compagnie		
06 juin	Soirée théâtrale	Foyer Rural	Côté Cour Côté Jardin		
04 juillet	Cinéma sous les étoiles	Place de la Tour	Mairie		
11 juillet	Marché gourmand	Place de la Tour	Comité des fêtes		
Pétanque tous les samedis à partir de 14h30					
Gymnastique tous les mardis et jeudis à partir de 8h30		Informatique tous les mardis de 14h à 16h			
Atelier lecture tous les deuxièmes mercredis du mois à partir de 15h					
Visite de la Tour pour toutes les manifestations et à la demande, contacter le 06 07 54 82 44 ou 06 46 74 24 85					

PanneauPocket



L'INFORMATION EN DIRECT DE DOLMAYRAC SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de Dolmayrac grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore**, **PlayStore** ou **AppGallery**.



1

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **Dolmayrac** ou **47110** et cliquez sur le situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos **favoris**.

2

Félicitations, vous recevezrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

